

méchante ; elle a de l'esprit, beaucoup d'esprit ; mais elle n'est accoutumée à aucune espèce de subordination.

« Votre mère n'aurait pas été six mois à Paris, que je serais forcé de la mettre à Bicêtre ou au Temple ; j'en serais fâché, parce que cela ferait du bruit, cela me nuirait un peu dans l'opinion.

« Ainsi dites bien à votre mère que, tant que je vivrai, elle ne rentrera pas à Paris. — Elle ferait des folies, elle verrait du monde, elle dirait des plaisanteries ; elle n'y attache pas d'importance ; mais moi j'en mets beaucoup. Je prends tout au sérieux... Paris, c'est là que j'habite ; je ne l'y veux pas... Si je l'avais mise en prison, j'en reviendrais, mais de l'exil, *non*.

« Tout le monde comprend que la prison c'est un malheur ; il n'y a que votre mère qui soit malheureuse, quand on lui laisse *toute l'Europe* (3). »

Il savait bien ce qu'il faisait en interdisant à cette reine des salons français ce petit coin de l'Europe, le cœur de la France ; il savait bien que cette femme, à l'âme virile, était vulnérable par son goût pour la société, et spécialement pour la société française ; il savait tout le prix qu'elle attachait à cette parole de Montaigne, parole qu'elle aimait à redire : « Je suis Française par Paris. » N'entendons-nous pas résonner encore à nos oreilles cet aveu échappé durant ses années d'exil ?

« Le fantôme de l'ennui m'a toujours poursuivie, et c'est par la terreur qu'il m'inspire que j'aurais été capable de plier devant la tyrannie, si l'exemple de mon père et

---

(3) *M<sup>me</sup> Lencrmant : Coppet et Weimar, p. 122.*